

EMERY Pauline

Choisir de devenir apprenti c'est l'opportunité d'entamer son insertion professionnelle plus tôt que la majorité des jeunes. C'est se donner la possibilité d'acquérir une expérience de terrain importante tout en développant son savoir théorique.

Pour autant, l'apprentissage est une formation qui, comme toutes les autres, se confronte à un marché de l'emploi en difficulté. En effet, un tiers des apprentis ne trouvent pas d'emploi dans les entreprises qui les ont formés. L'apprentissage soulève les problèmes d'une formation publique et du développement de ses possibilités. Il est donc urgent de réfléchir à un contrat d'apprentissage unique avec une rémunération et une protection sociale adéquate. N'oublions pas que 20% des apprentis ne parviennent pas au bout du cursus et se retrouvent sans emploi et sans statut. La Validation des Acquis de l'Expérience est une mesure que nous souhaitons favoriser car elle permet de fournir un diplôme qualifiant, outil de protection social. En effet, l'apprentissage aujourd'hui n'offre pas la reconnaissance de l'expérience acquise.

Le Pacte de Responsabilité en 2014 prévoyait déjà des baisses de charges pour les entreprises. Néanmoins il n'a pas favorisé l'embauche bien au contraire, il étouffe les TPE PME qui peinent à en bénéficier. Le problème tient sa source dans l'inégalité des charges entre les grandes et les petites entreprises. En effet, l'allègement des taxes n'est appliqué et applicable aujourd'hui que dans les grandes entreprises sans réel contrôle des objectifs. Ainsi, le CICE prévoit de financer la création d'emploi et représente un coût important alors que les emplois attendus n'ont toujours pas été créés. Outre la suppression de ces mesures libérales, nous proposons une réforme fiscale qui prévoit une meilleure répartition des taxes entre les entreprises. De fait, les impôts des grandes entreprises seront augmentés pour permettre une diminution de ceux des TPE PME.